



HAL
open science

Caractérisation des exploitations agricoles en zone soudanienne du Tchad : contribution pour la recherche-action-développement

Koye Djondang, Mohamed Gafsi

► **To cite this version:**

Koye Djondang, Mohamed Gafsi. Caractérisation des exploitations agricoles en zone soudanienne du Tchad : contribution pour la recherche-action-développement. 2003, 9 p. hal-00130793

HAL Id: hal-00130793

<https://hal.science/hal-00130793>

Submitted on 13 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Caractérisation des exploitations agricoles en zone soudanienne du Tchad

Contribution pour la recherche-action-développement

Koye DJONDANG*, Mohamed GAFSI**

*ITRAD-PRASAC - Station de Bébédjia, BP 31 Moundou, Tchad

**ENFA, BP 87, 31326 Castanet Tolosan, France

Résumé — Le besoin de faire une mise au point sur l'exploitation agricole est apparu au démarrage des activités de conseil de gestion aux exploitations agricoles au Tchad. Puis, en parcourant la bibliographie sur la zone soudanienne, on s'est rendu compte que bien d'autres intervenants se sont déjà heurtés à la difficulté d'identifier les unités de production. L'objet de ce travail est de clarifier, pour nous-mêmes maintenant et pour d'autres intervenants en milieu rural, la notion d'exploitation agricole, afin d'éviter des simplifications abusives en assimilant les exploitations africaines à celles étudiées en Afrique de l'Ouest. Quels sont les éléments permettant d'identifier l'exploitation agricole en zone soudanienne du Tchad ? Pour répondre à cette interrogation, des données ont été collectées par l'observation directe sur les trois terroirs. Puis des enquêtes par guide d'entretien et par questionnaire ont été faites sur six terroirs. Les investigations portent sur les caractéristiques de la vie communautaire et sur le recensement exhaustif des exploitations sur les six terroirs de référence. L'étude révèle que l'exploitation agricole est organisée autour de la famille, composée d'un seul ménage. L'exploitation agricole en zone soudanienne du Tchad peut se définir comme étant une unité de production, de consommation et de résidence généralement constituée autour d'un ménage, placée sous la responsabilité d'un chef (en termes de décision et de gestion) et utilisant la main-d'œuvre familiale et les divers moyens de production.

Abstract — **Farming characterization in the southern of Chad.** The necessity to define farming in the southern of Chad appened to us at the starting of farming management advicery activities in the country. Then we realized that some actors collided to the difficulty to apprehend the farming in the savannah of Chad. This paper clarifed for us and others rural actors the meaning of farming in this area in order to keep out confusions. What are elements to allow us the farming identification in southern of chad? Given informations was collected for this question. Six rural accents was concerned. Characteristics of community's life were considered and we made exhaustively an inventory of farmings in the concerned villages. This work reveals that farmings in the southern of Chad are constituted by elementary family.

Introduction

L'idée de définir ce qu'est l'exploitation agricole s'est imposée au démarrage des activités de conseil de gestion aux exploitations agricoles au Tchad. En effet, on s'est basé sur le carnet de conseil de gestion élaboré au Burkina Faso pour lancer cette opération en janvier 2000 dans la zone soudanienne du Tchad. Or, dans le carnet « importé » du Burkina Faso, deux rubriques ont gêné les agriculteurs

volontaires au conseil de gestion. Il s'agit de la rubrique « composition de la famille » qui comporte une liste de ménages numérotée de 1 à environ 5, puis celle relative aux actifs, où l'on demande « l'actif principal ». Nous nous sommes ainsi rendu compte de la nécessité de définir l'exploitation agricole dans le contexte de notre zone d'intervention, non seulement pour cette circonstance mais aussi pour toute autre forme d'intervention en milieu rural. A cet effet, le questionnement est : quels sont les éléments permettant d'identifier l'exploitation agricole en zone soudanienne du Tchad ?

L'identification de l'exploitation agricole est essentielle pour faciliter le choix des unités d'observation par les intervenants en milieu rural (chercheurs, développeurs). Certains retiennent l'habitation (c'est-à-dire la concession) comme unité de base de la production agricole. Mais, on se rend vite compte des différences de données entre deux enquêtes successives du fait de la mauvaise identification des exploitations. Par ailleurs, la pénétration de l'économie monétaire dans la société rurale et la scolarisation des jeunes ont abouti au processus de dislocation des unités de production. Par conséquent il nous semble plus pertinent d'identifier les unités de production en milieu rural avant de choisir les unités d'observation.

Même si de nombreuses monographies ont été réalisées en Afrique dans les années 50, elles n'ont pas pour autant permis de donner « une claire perception de l'exploitation agricole » (Benoit-Cattin et Faye, 1982). Cependant, les termes tels que, unité de production, unité d'exploitation, unité économique, communauté de production, sont souvent utilisés pour désigner l'exploitation agricole. L'article de Gastellu (1979) intitulé « ... Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? » illustre la difficulté de définir l'exploitation agricole en Afrique. En ce qui concerne le Tchad, Raymond (1984) a évoqué la difficulté à identifier ce qu'est l'exploitation en disant qu'« il y a un grand risque de confusion, entre ce qu'on appelle concession et exploitation ». On commet aussi fréquemment l'erreur de lier l'existence d'une exploitation à un champ (Gastellu, 1979).

L'objectif de cette communication est d'identifier les caractéristiques spécifiques des exploitations agricoles soudanaises pour pouvoir conduire avec efficacité les actions de développement de ces exploitations, notamment les opérations de conseil de gestion. Nous partons de l'hypothèse de la spécificité des exploitations agricoles tchadiennes, plus globalement de l'Afrique centrale, par rapport à celles de l'Afrique de l'Ouest. Il y a risque de simplifications abusives en passant outre la diversité des exploitations africaines et en les assimilant à celles étudiées en Afrique de l'Ouest. Or, au sein même de ces dernières, les travaux de AMIRA (groupe de recherche pour l'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain), surtout ceux de Gastellu (op. cit.) ont bien montré l'hétérogénéité des concepts sur l'exploitation agricole.

Dans la suite, nous présenterons tout d'abord la démarche suivie pour la collecte des données et les outils utilisés pour les analyser. Ensuite, nous analyserons les résultats de l'étude avant de discuter de ce qu'on entend par exploitation agricole au Tchad, notamment dans la zone soudanienne. Enfin, nous soulignerons les limites de cette étude et nous évoquerons les perspectives de généralisation de ces conclusions à d'autres régions du pays.

Matériel et méthodes

La zone d'étude et les populations rencontrées

Etendue sur une superficie de 127 000 km², soit 10 % du territoire national, cette zone est la principale région agricole du pays. Elle est répartie en 9 zones agro-écologiques et socio-culturelles différentes. Notre étude a été menée sur 6 terroirs représentatifs de 6 zones sur les 9 définies (Ngamine *et al.*, 1998). Il s'agit des terroirs de Béhongo en zone 9, Djoye3 en zone 4, Koudoti en zone 7, Ndaba en zone 5, Ngoko en zone 2 et Tchanar en zone 3. Trois zones n'ont pas été étudiées parce qu'elles n'ont pas été prises en compte dans le cadre du partenariat ITRAD -Prasac.

Des questionnaires ont été adressés aux chefs d'exploitation, parmi lesquels on a noté qu'une seule femme. Deux catégories socio-professionnelles ont été touchées par l'étude : les agriculteurs (48 %) et les agro-éleveurs (52 %). Quatre groupes socio-culturels ont été identifiés dans l'échantillon : les Ngambaye (66 % des enquêtés), les Mousseye (11 % des enquêtés), les Gor (14 % des enquêtés) et les Mbaye (9 % des enquêtés).

La moyenne d'âge des individus enquêtés était de 38 ans. Le plus jeune avait 20 ans et le plus vieux en avait 90.

Trois célibataires et une veuve ont été sélectionnés dans l'échantillon ; 90 individus sur les 94 enquêtés étaient mariés. Parmi eux on a dénombré 54 monogames, 29 bigames. Six individus avaient plus de 2 épouses, alors qu'un seul avait 7 femmes.

Les observations et les enquêtes effectuées

L'observation directe a été réalisée sur l'organisation spatiale des exploitations agricoles. Tandis que le sondage par entretien a été orienté sur la perception de l'exploitation par les paysans eux-mêmes, l'enquête par questionnaire a visé la connaissance de la composition de l'exploitation agricole. En collectant les données sur la constitution de l'unité de résidence, les premiers critères retenus pour définir l'exploitation agricole étaient, le mode de consommation, la gestion budgétaire et la capitalisation. Le mode d'utilisation du foncier a été ensuite retenu comme élément d'identification des unités de production dans la zone.

Les données ont été collectées de janvier en juin 2000. L'observation directe a été conduite sur les terroirs de Tchanar, Djoye3 et Ngoko, retenus pour tester l'approche conseil de gestion aux exploitations agricoles dans le cadre du Prasad (Pôle régionale de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale). Elle a consisté à noter simplement les informations sans s'adresser aux sujets concernés selon la méthode de Quivy et Van Campenhout (1995). L'observation directe a permis de comprendre l'organisation spatiale des unités de production et l'organisation de la prise de repas.

L'enquête par entretien semi-directif a été réalisée sur les six terroirs. Le questionnaire a été adressé à un échantillon de 94 producteurs. Ceux-ci ont été choisis par tirage aléatoire à partir d'une liste issue d'un recensement exhaustif des exploitations pour la campagne 1999-2000. Le tirage a été fait au 1/10^e. L'échantillon a été constitué de 13 individus à Béhongo, 8 à Djoye3, 9 à Koudoti, 27 à N'Daba, 10 à N'Goko et 27 à Tchanar. L'analyse des données quantitatives a été réalisée par traitement statistique (logiciel Winstat). Les informations qualitatives ont été traitées dans un premier temps par l'outil statistique à une dimension.

Résultats

Caractérisation des unités de production

Les unités de production sont atomisées dans la zone soudanienne du Tchad. De petite taille, elles ont été caractérisées par la population totale et le nombre d'actifs qu'elles comprennent, puis par l'importance des superficies cultivées (tableau I).

Tableau I. Eléments caractéristiques des huit cent soixante (860) exploitations agricoles recensées sur les six (6) terroirs de référence.

	Béhongo	Djoye 3	Koudoti	Ndaba	Ngoko	Tchanar	Moyenne sur les six terroirs
Nombre moyen de personnes par exploitation	5,8	6,2	5,0	5,4	5,9	6,3	5,76
Nombre moyen d'actifs par exploitation	2,9	3,1	2,6	2,4	3,5	3,7	3,03
Rapport personnes à nourrir par actif par exploitation	2,00	2,00	1,92	2,25	1,68	1,70	1,92
Superficie cultivée par exploitation (ha)	2,25	4,16	1,75	2,67	4,27	2,32	2,90
Superficie cultivée par actif (ha)	0,87	1,38	0,76	1,17	1,27	0,72	1,03

Source : Djondang et Leroy (2 000).

La perception de l'exploitation agricole par les paysans

L'exploitation agricole a été diversement perçue par les producteurs interrogés. Sur l'effectif de 94 exploitants, 36 (38 %) ont assimilé l'exploitation à la concession, aux champs et aux animaux, 29 (31 %) d'entre eux ont affirmé que l'exploitation est simplement la famille, 13 (14 %) autres ont déclaré que la concession et le champ constituent l'exploitation. Très peu de personnes interrogées ont assimilé l'exploitation uniquement aux champs (2 %). Le reste de l'échantillon (15 %) a donné des réponses très mitigées, n'apportant pas de renseignements significatifs sur la perception de l'exploitation agricole.

Composition de l'unité de résidence

Sur les 94 individus interviewés, 83 (88 %) ont affirmé que chaque habitation ou concession abrite un seul ménage. Mais qu'est ce qu'un ménage ? Pour l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE), France, l'ensemble des personnes habitant dans une même unité de résidence (logement) constitue un ménage, même s'il s'agit d'un seul célibataire ou de plusieurs célibataires de même sexe. En ce qui nous concerne, nous entendons par ménage l'ensemble constitué de l'homme, d'une ou plusieurs épouses et des enfants issus des liens conjugaux. On y trouve parfois des dépendants qui sont souvent des proches parents. Sur les échantillons choisis à Ngoko et Djoye³, la présence des familles de plusieurs ménages n'a pas été signalée. Ce mode de composition des familles a été signalé par 1 individu sur 13 (7,6 %) à Béhongo, 1 sur 9 (11 %) à Koudoti, 4 sur 27 (14,8 %) à Tchanar, puis 5 individus sur 27 (18,5 %) à Ndaba.

La tendance au regroupement de plusieurs ménages au sein d'une habitation a été signalée un peu plus fréquemment dans certains groupes socio-culturels que dans d'autres : beaucoup chez les Ngambaye (72 %), moins chez les Gor et les Mbaye (18 % et 9 %) et pas du tout chez les Mousseye.

Parmi les hommes mariés, 70 % ont déclaré n'avoir comme femme à charge que leurs épouses. La présence des sœurs et des mères a été signalée par 28 % des hommes mariés, tandis que 2 % d'entre eux ont évoqué la présence des tantes et des femmes des frères dans leur famille. En outre, près de 6 % des hommes mariés ont signalé la présence des femmes n'ayant aucun lien familial dans leurs unités de résidence. La présence d'hommes n'ayant aucun lien familial est un peu plus fréquent ; elle a été signalée par 13 % des individus du groupe des mariés.

Plus de la moitié de l'effectif choisi (57 %) a déclaré ne pas avoir d'autres enfants à charge que leur progéniture. Ceux qui ont reconnu la présence d'autres enfants dans leur famille (43 %) hébergent des frères cadets, des cousins, des neveux, des petits-enfants.

Utilisation du foncier

Le mode d'utilisation du foncier a été un critère déterminant pour comprendre les types de champs cultivés par les unités de production. Les champs collectifs¹ et les champs individuels² coexistent au sein de 60 % des unités de production. Pour les autres n'existent que les champs collectifs. 95 % des individus ont confirmé que la gestion du foncier (accès et assolement) incombe à l'homme. Pour les autres individus, les décisions sur le foncier sont prises en concertation entre le chef de l'unité de production et les membres du groupe qu'il dirige, ceci aussi bien pour les champs collectifs que pour les champs individuels.

Disponibilité et gestion de la traction animale

La disponibilité en traction animale est un critère d'appréciation de performance des exploitations agricole. Par contre la gestion de la traction animale incombe strictement au chef d'exploitation qui peut décider de la prêter aux membres de la famille³ et autres parents ou de les louer. Le taux d'équipement reste faible bien qu'il soit introduit dans la région depuis les années 50. A défaut d'actualisation des

1. Les champs collectifs sont placés sous la responsabilité du chef de ménage et les produits sont destinés à la consommation et aux besoins de tous les membres du ménage (de la famille).

2. Ils appartiennent aux membres de la famille qui en sont individuellement responsables, mais le chef de ménage peut y avoir droit de regard.

3. Pour les exploitations où les épouses et autres dépendants pratiquent des champs individuels.

données sur le taux d'équipement dans la zone soudanienne qui était évalué à 30 % des exploitations (Raymond *et al.*, 1990), le résultats de nos travaux sur les terroirs de référence donne la tendance figurant dans le tableau II.

Tableau II. Taux d'équipement en matériel agricole des exploitations sur six terroirs de référence, résultat du recensement pendant la campagne 1999-2000.

	Béhongo	Djoye 3	Koudoti	Ndaba	Ngoko	Tchanar
Exploitations possédant BCA et charrue (s) en %	33 %	21 %	19 %	28 %	36 %	24 %
Exploitations possédant un corps butteur en %	8 %	10 %	0 %	0 %	23 %	0 %
Exploitations possédant un corps sarcleur en %	5 %	0 %	1 %	0 %	3 %	0 %
Exploitations possédant une charrette en %	11 %	6 %	6 %	7 %	10 %	4 %

Source : Djondang et Leroy (2 000).

Mode de consommation

Le mode de consommation a été aussi révélateur de l'organisation de l'exploitation agricole dans la zone. L'observation directe a montré que la consommation des produits agricoles se fait généralement par unité de résidence appelée couramment concession. Cette assertion a été confirmée par 69 producteurs sur les 94 interviewés (73 %).

Des séances de distribution de céréales à partir d'un grenier commun n'ont pas été observées. En revanche, la prise des repas par petits groupes au sein des concessions a été constatée (groupe de femmes avec les petits-enfants, groupe des hommes avec des garçons adolescents). La présence d'invités autour des plats a été signalée par 66 % de l'effectif constituant l'échantillon. La circulation des plats entre les ménages a été également observée.

La consommation des produits agricoles par groupe de ménages a été signalée par 20 % de l'échantillon global à Ndaba, 5 % à Koudoti, 4 % à Tchanar, 2 % à Béhongo et 2 % à Djoye3. Aucune mention n'a été faite sur ce mode de consommation par l'échantillon choisi sur le terroir de Ngoko.

Gestion budgétaire et capitalisation

La gestion budgétaire et la capitalisation ont été les critères les plus importants pour révéler le caractère élémentaire des unités de production en zone soudanienne du Tchad. La grande majorité (98 %) des individus constituant l'échantillon ont déclaré que la gestion du budget et l'accumulation des capitaux se font strictement au niveau du ménage. Cependant, certaines épouses et certains dépendants disposent d'un budget individuel distinct de celui du chef de ménage (chef de famille), notamment s'ils ont une activité distincte telle qu'un petit commerce ou simplement en vendant certains produits de champs individuels ou de cueillette.

Discussion

Cette étude révèle la nécessité de déterminer au préalable l'unité de production avant de faire les enquêtes statistiques en milieu rural. Une telle démarche est essentielle pour éviter des généralisations abusives à partir des exemples d'autres régions. En effet, l'exploitation agricole dans la zone est généralement constituée autour d'un seul ménage tel que nous l'avons défini ici, alors qu'ailleurs (en Afrique de l'Ouest notamment), elle l'est souvent autour de plusieurs ménages.

Présence d'autres personnes dans les ménages

L'existence d'autres femmes dans les familles est marquée par des sœurs qui sont, soit divorcées, soit veuves. Celles-ci sont intégrées aux ménages comme dépendantes. Les mères sont généralement hébergées par leurs fils, soit parce qu'elles sont veuves, soit parce qu'elles sont assez âgées et préfèrent habiter chez leurs fils. La présence des femmes de frères dans les familles s'explique par l'absence de leurs maris. Ce sont soit des élèves ou étudiants qui, en allant étudier ailleurs, laissent leurs femmes chez des frères. Il y a aussi des cas de personnes qui partent en exode, laissant leur famille à la charge des parents. Dans ces cas deux situations se présentent : soit le ménage du frère absent s'intègre à celui du parent qui en a la charge, soit il garde son statut de ménage, mais sous la responsabilité d'un parent habilité.

La présence des femmes et des hommes autres que les épouses et les parents dans certaines unités de production illustre le recours à la main-d'œuvre extérieure. En effet, les prestataires viennent séjourner pendant le temps des travaux chez leurs employeurs.

Le mode de consommation, la gestion budgétaire et la capitalisation viennent confirmer le caractère élémentaire des unités de production agricole qu'a révélé la composition de l'unité de résidence.

Certes, cette étude ne couvre pas toute la zone soudanienne sur le plan agro-écologique et socio-culturel, mais les résultats obtenus sont bien généralisables. Car l'introduction du coton a ébranlé la solidarité, la cohésion de certaines sociétés rurales de la zone comme dans bien d'autres régions africaines. Les groupes domestiques se sont atomisés ou le sont davantage, bien que le statut économique des populations du Sud du Tchad soit longtemps demeuré proche de celui de l'économie domestique (Cabot, 1990). Cependant le groupe Massa situé au nord-ouest de la zone dans l'ex-préfecture du Mao-Kebbi, actuel département du Mayo-Boney semble présenter une structure particulière d'organisation de la production.

Dynamique de segmentation

On assiste depuis quelques années à un phénomène de retour massif des jeunes scolarisés à la terre, faute de débouché après leurs études. Actuellement, il n'est pas rare de trouver d'anciens élèves de très bon niveau (BEPC, niveau secondaire avec baccalauréat) dans les villages. A partir de ce phénomène, les clivages entre jeunes et anciens s'accroissent. Ces jeunes scolarisés, qui s'estiment détenteurs de nouvelles connaissances⁴, n'acceptent pas facilement la dépendance totale des anciens, surtout du point de vue de la gestion des produits agricoles (en termes de pouvoir de décisions).

Installation des jeunes exploitants

D'après nos enquêtes, les jeunes gens se marient de moins en moins tôt. Auparavant, l'âge moyen du mariage était de 16-18 ans pour les filles et 20-25 ans pour les garçons. Actuellement les mariages ont lieu à l'âge de 18-25 ans pour les filles et 25-30 ans pour les garçons.

Le plus souvent, il s'écoule un certain temps entre la date de mariage et celle de la création de l'habitat du jeune couple. Cette période dure 1 à 2 ans, mais des départs après 1 an de vie des jeunes couples dans les habitations des anciens sont plus fréquents. Pendant cette période, il y a donc plusieurs ménages dans l'unité de production. Des séparations des jeunes, l'année même du mariage ne sont pas rares. L'observation d'une période de transition permet d'une part d'éviter de provoquer une baisse trop brutale de la main-d'œuvre que constitue le garçon pour l'ancien dont il dépendait et, d'autre part, donne le temps au jeune marié de préparer son installation.

La création de l'unité de résidence (la concession) correspond aussi à la création de l'unité d'exploitation agricole, de consommation et dans une certaine mesure à celle d'accumulation. Mais cette rupture quasi complète avec la famille d'origine se fait « sans empoignades familiales » (Hervieu, 1993). Elle n'entache en rien la solidarité familiale. Au contraire, celle-ci peut se renforcer par des échanges réguliers de plats entre le jeune ménage et la famille de l'ancien. Elle peut également se manifester par l'affectation d'une partie de la main-d'œuvre familiale de l'ancien au jeune garçon qui vient de fonder sa famille. Ce sont le

⁴ Ils sont d'ailleurs le plus souvent les premiers interlocuteurs des intervenants en milieu rural.

plus souvent les cadets ou les cadettes qui font l'objet de cet acte de soutien au jeune qui s'installe. Les jeunes dont les parents possèdent de l'équipement continuent à s'en servir jusqu'à ce qu'ils acquièrent leur propre équipement. D'autres bénéficient de l'affectation d'une partie de l'équipement de leurs parents, souvent la paire de bœufs de traction et la charrue.

Comme cela a été présenté au paragraphe précédent, la séparation de l'unité d'accumulation est plus ou moins nette. Elle dépend du degré de coopération (Crozier et Friedberg, 1977) entre le jeune et l'ancien dont il se sépare. En cas de bonne coopération, le jeune confie (donne) une partie de son revenu monétaire à l'ancien. Ce surplus de production peut servir à l'achat d'animaux d'élevage notamment les bœufs. Il peut être directement utilisé pour payer les dots. En revanche, en cas de relation de coopération litigieuse, le jeune garçon qui se sépare de l'ancien gère lui-même les surplus de sa production. Dans ce cas le clivage est effectif pour toutes les unités économiques.

L'exploitation agricole est difficile à reconnaître. Il est préférable de retenir l'unité de résidence appelée « concession » comme élément fondamental à sa constitution (Raymond, 1984). C'est au niveau de l'habitation que s'organise la production pour satisfaire les « besoins de base, d'où résulte une limitation des capacités productives » (Meillassoux, 1982). Les résultats ont prouvé que le mariage est l'élément fondamental à la création de l'habitation, lieu de la production sociale. C'est à ce niveau qu'ont lieu la distribution et la consommation des produits, fruits du labeur du groupe issu de la reproduction sociale.

Définition de l'exploitation agricole adaptée au contexte de l'étude

Le terme exploitation peut revêtir plusieurs sens. Pour les spécialistes de l'économie agricole, la définition de l'exploitation agricole ne pose pas de problème dans la mesure où ils l'inscrivent comme une entreprise et l'exploitant comme un entrepreneur, dans le courant productiviste (Benoit-Cattin et Faye, 1982). Chombart de Lauwe *et al.* (1963) précisent que « dans le langage courant, une exploitation agricole est un ensemble de terres, de bâtiments et de cheptels vif et mort ». Mais fondamentalement poursuivent-ils, « l'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit ». Ainsi, ils définissent la gestion de l'exploitation agricole comme étant simplement « l'art des combinaisons rentables ».

Cependant, on peut définir l'exploitation agricole en zone soudanienne du Tchad comme étant une unité de production, de consommation et de résidence généralement constituée autour d'un ménage, placée sous la responsabilité d'un chef (en termes de décision et de gestion) et utilisant la main-d'œuvre familiale et les divers moyens de production.

Par contre on distingue les exploitations dont les systèmes de production sont essentiellement basés sur des champs collectifs et d'autres dont les systèmes de production sont basés sur la coexistence des champs collectifs et individuels. Les produits des champs collectifs sont destinés à satisfaire les besoins de l'exploitant lui-même et ceux de ses dépendants. Ces exploitations de type familial de subsistance ont pour objectif premier d'assurer l'autosubsistance et une reproduction simple, y compris par la vente des produits de l'exploitation non autoconsommés, voire par les revenus d'activités extérieures.

Perspectives

Malgré les limites liées à la faible couverture de la zone soudanienne par les enquêtes, les résultats montrent qu'on ne peut pas assimiler partout en Afrique les exploitations agricoles à celles d'Afrique de l'ouest. Elles diffèrent les unes des autres par leur composition. Les exploitations tchadiennes renferment généralement un seul ménage, alors qu'en Afrique de l'Ouest, elles en renferment souvent plusieurs. Mais, on se trompe aussi en pensant que le concept d'exploitation est identique dans toute l'Afrique de l'ouest : il varie aussi d'un Etat à l'autre et même d'une ethnie à l'autre dans un même pays. L'exploitation des éleveurs transhumants n'est évidemment pas la même que celle des agriculteurs sédentaires. D'où la nécessité de bien identifier ce qu'on appelle exploitation agricole afin d'adapter les interventions en milieu rural.

Le découpage actuel de la zone soudanienne s'est basé plutôt sur les limites de la culture de coton que sur les réalités naturelles. Ainsi, la région de Bongor à la limite nord-ouest de la zone soudanienne se trouve actuellement classée dans la zone sahélienne. Même si les contrastes pluviométriques peuvent justifier ce classement, du point de vue des pratiques agricoles, il nous semble judicieux de la maintenir

dans sa zone d'origine qu'est la zone soudanienne. En effet, l'organisation des unités de production chez les Massa dans cette région semble présenter une particularité. En traversant la localité par l'axe reliant N'Djamena au sud, on constate que les cases sont agglomérées. Ce qui peut laisser croire que les habitations renferment plusieurs ménages. Mais, une enquête spéciale permettrait de lever l'équivoque sur la composition de l'exploitation agricole dans cette localité.

L'introduction de la culture du coton dans la zone soudanienne a déclenché le processus de segmentation. Il se trouve renforcé de nos jours avec le phénomène de retour massif des jeunes scolarisés à la terre, par manque de débouché correspondant à leurs niveaux d'étude. L'exploitation agricole fortement basée sur l'unité familiale élémentaire produit essentiellement pour la subsistance du groupe (Cabot, 1990).

Bibliographie

ANCEY G., 1983. Monnaie et structure d'exploitation en pays Mossi, Haute-Volta. ORSTOM, Document technique 57, Montpellier.

BENOÎT-CATTIN M., FAYE J., 1982. L'exploitation agricole familiale en Afrique soudano-sahélienne. Techniques vivantes. Agence de coopération culturelle et technique, Paris, 94 p.

BONNEVIALE J.-R., 1998. L'exploitation agricole : histoire, organisation sociale, droit et fiscalité, production, diversité, gestion. Paris, Nathan, Repères pratiques, 160 p.

BOUSSARD J.-M., 1992. Introduction à l'économie rurale. Théorie économiques. Paris, Cujas, 113 p.

BREMOND J., GELEDAN A., 1991. Dictionnaire économique et social : 100 articles et thématiques, 1500 définitions. 4^e édition augmentée, Paris, Hatier, 419 p.

BROSSIER J., DENT B., 1998. Gestion des exploitations agricoles et des ressources rurales : Entreprendre, Négocier, Evaluer. Etudes et recherche sur les systèmes agraires et le développement (31). Paris.

CABOT J., 1964. Le bassin du moyen Logone. Thèse de doctorat. Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Paris, 327 p.

CABOT J., 1990. Du mode de production à l'intégration au système capitaliste. Le cas des paysans tchadiens. In Coquery-Vidrovitch Catherine. Sociétés paysannes du tiers-monde. Paris, L'Harmattan, p. 57-65.

CHOMBART DE LAUWE J., POITEVIN J., TIREL J.-C., 1963. Nouvelle gestion des exploitations agricoles. 2^e édition. Paris, Dunod, 509 p.

CROZIER M., FREIDBERT E., 1977. L'acteur et le système. Essais. Paris, Seuil, 500 p.

DJONDANG K., LEROY J., 2 000. Rapport d'activité 2 000 dans les terroirs Prasac du Tchad : Béhongo, Djoye3, Koudoti, Ndaba, Ngoko, Tchanar. Composante 3 : conseil de gestion, 25 p.

FAURE G., KLEENE P., OUEDRAOGO S., RAYMOND G., 1996. Conseil de gestion aux exploitations agricoles dans la zone cotonnière de l'ouest du Burkina Faso. Rapport de synthèse recherche-développement 1993 à 1995. Annexes. PDRI / HKM, INERA et CIRAD.

GASTELLU J.-M., 1979. Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? Evaluation du développement rural et méthodes d'investigation. Colloque 10 - 12 janvier 1979. Annexe : les communications reçues. AMIRA, p. 1-21.

HERVIEU B., 1993. Histoire de l'agriculture dans une France en modernisation. Séminaire de Saint-Sabin. Dossier des séminaires n°1 - octobre 1993. FPH 1993. Série dossiers pour débat, 25, p. 5-21.

MEILLASSOUX C., 1982. Femmes, greniers et capitaux. Paris, François Maspéro, 250 p.

MERCOIRET M.-R., 1994. L'appui aux producteurs ruraux. Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements. Paris, Karthala / Ministère de la Coopération, 463 p.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL, CIRAD., 1996. Projet d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne du Tchad. En 4 tomes. CIRAD - SAR n° 81 / 96.

NGAMINE J., ALTOLNA M., GUIBERT H., 1998. Au Tchad, le projet terroir-exploitation-parcelle : un exemple de collaboration étroite entre la recherche et le développement. *Agriculture et développement* 20 : 33-46.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., 1995. Manuel de recherche en sciences sociales. Nouvelle édition. Paris, Dunod, 287 p.

RAYMOND G., 1984. Rapport de mission au Tchad. ONDR - zone soudanienne. Synthèse. IRCT/GERDAT. Montpellier, 30 p.

RAYMOND G., TCHILGUE Y., BELIAZI, K., 1990. Enquête suivie-évaluation 1989/90. 30 villages zone soudanienne. Sud-Tchad. ONDR/DSN. Moundou. Tchad, 36 p.

RETHORE A., RIQUIER D., 1988. Gestion de l'exploitation agricole : éléments pour la prise de décision. *Agriculture d'aujourd'hui*. Sciences, Technique, Application. Paris, Lavoisier, 250 p.

TCHAYANOV A.V., 1990. L'organisation de l'économie paysanne. Traduction d'Alexis Bérélowitch. Ouvrage. Paris, Librairie du Regard, 315 p.